

## Primes maladie 2023

# Les assurés, «une variable d'ajustement» dans un système à bout de souffle

La hausse importante des primes 2023 (6,6% en moyenne nationale, mais jusqu'à 9,5% à Neuchâtel) annoncée par le Conseil fédéral est l'aboutissement d'un échec collectif annoncé. La responsabilité de l'ensemble des prestataires est engagée. Alors que les hausses étaient modérées ces quatre dernières années, ces acteurs ont tout fait pour torpiller des mesures pourtant ambitieuses, principalement parce qu'elles mettaient à mal leur rémunération. Résultat: sans même qu'un système d'aide n'ait été mis en place pour soulager les assurés, ces derniers pallient une fois de plus cette inaction organisée.

La relative embellie des dernières années s'explique par un contexte favorable désormais derrière nous. Une conjoncture défavorable pèse lourdement sur le pouvoir d'achat. L'augmentation des primes vient ainsi s'ajouter à la hausse du coût de l'énergie et, plus généralement, à l'inflation. Des actions sur le prix des médicaments, un cadre pour prévenir la surprescription et la surfacturation d'actes médicaux ou encore la mise en place d'un financement uniforme des soins auraient permis d'endiguer des coûts à nouveau en hausse. Ces mesures ont été soit abandonnées, soit elles sont actuellement bloquées au Parlement.

L'immobilisme s'est particulièrement manifesté au sein du Conseil des États. Tout au long de la législature, la Chambre haute a moins voté dans l'intérêt des cantons que dans celui d'acteurs privés dont les marges se font aux dépens des assurés. Hier encore, le Conseil des États a décidé «de ne rien décider» au sujet d'un rabais sur les primes, comme si la majorité des sénateurs ne percevait pas l'urgence pour la population.

«Les assurés le paient cher, eux qui font office de variable d'ajustement. Ils sont les principaux bailleurs du système de soins par leurs primes et leurs contributions directes sans qu'aucune mesure n'ait été prise en leur faveur», déclare Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la FRC.

Les difficultés touchent une frange de la population toujours plus grande. La FRC continue à lui venir en aide en offrant [formations et conseils individualisés gratuits](#). Cette aide est toutefois limitée, puisqu'une majorité de citoyens ont déjà opté pour une franchise élevée ou pour un modèle d'assurance qui restreint leur liberté. On observe que ce choix se fait moins en fonction de la qualité du modèle que du montant de la prime. Par ailleurs, près de 25% de la population déclare avoir renoncé dans les douze derniers mois à une prestations médicale.

Dossier complet: [frc.ch/primes](https://frc.ch/primes)

### Informations complémentaires:

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale, Tél. 021 331 00 90

Yannis Papadaniel, responsable Santé, Tél. 021 331 00 90

### Fédération romande des consommateurs

Association créée et financée par et pour les consommateurs, reconnue d'utilité publique, libre de toute influence  
25 000 membres – 60 experts – 6 antennes cantonales – 220 bénévoles  
Nos missions: défendre, informer les consommateurs et faire entendre leur voix auprès des décideurs politiques et économiques

